

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 8 janvier 2020

COVID-19 : La campagne de vaccination s'intensifie en Normandie

La vaccination contre la Covid-19 a débuté en Normandie le 4 janvier au CHU de Rouen. Depuis lundi, la campagne vaccinale s'intensifie dans la région :

- Plus de 40 établissements de santé publics et privés ont démarré la vaccination de leurs professionnels volontaires de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- Une dizaine d'EHPAD a commencé à vacciner leurs résidents et professionnels de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- 8 centres de vaccinations sont déjà ouverts aux professionnels de santé libéraux, aux aides à domicile, aux ambulanciers, et aux pompiers de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- Et d'ici le début de semaine prochaine, 18 nouveaux centres de vaccination seront accessibles.
- 4 SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ont commencé la vaccination des pompiers de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- Dès ce week-end, les EHPAD pilotes normands débiteront la vaccination.
- Au cours des deux prochaines semaines, l'ensemble des EHPAD et USLD de la région sera progressivement livré en vaccins.

L'intensification de la vaccination auprès des professionnels de santé, des aides à domicile, des ambulanciers et des pompiers

Depuis fin décembre, l'organisation logistique se déploie dans la région avec la livraison et l'installation des supers congélateurs dans chaque département au sein des établissements pivots : CHU de Caen, CH Eure-Seine, CH Mémorial de Saint-Lô, CHICAM (Alençon) et CHU de Rouen. Ces congélateurs permettent de stocker à - 80°C les doses du vaccin. Ces établissements ont ainsi réceptionné 27 300 doses cette semaine, leur permettant :

- de débuter la vaccination auprès :
 - o des EHPAD et USLD (unité de soins de longue durée) rattachés aux établissements pivots,
 - o de leurs professionnels de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave.
- d'approvisionner les établissements de santé de leur territoire mettant en place une campagne de vaccination à destination de leurs personnels et résidents des EHPAD rattachés.
- de permettre aux SDIS de débuter la vaccination.
- de lancer les 1ers centres de vaccination :

Les centres de vaccination sont en cours de déploiement dans chaque département afin de vacciner en priorité les professionnels de santé (des établissements et libéraux), les aides à domicile, les ambulanciers, et les pompiers de plus de 50 ans ou avec des risques de forme grave : **Le site sante.fr répertorie ces centres et les modalités de prise de RDV.**

A ce jour, 8 centres sont ouverts aux professionnels éligibles :

- CHU de Caen : site Côte de Nacre - sur RDV - prise de RDV sur www.chu-caen.fr
- CH d'Aunay Bayeux : site de Bayeux
- CH Eure-Seine : site d'Evreux - sur RDV - Plateforme Doctolib - <https://www.doctolib.fr/hopital-public/evreux/ch-eure-seine-centre-de-vaccination-covid-vacci-covid-27>
- CH Eure-Seine : site de Vernon - sur RDV - Plateforme Doctolib - <https://www.doctolib.fr/hopital-public/evreux/ch-eure-seine-centre-de-vaccination-covid-vacci-covid-27>
- CH Mémorial de Saint-Lô : sur RDV - 02 33 06 74 15
- CHICAM (site d'Alençon) : modalités de prise de rendez-vous communiquées via les réseaux professionnels.
- CHU de Rouen : Hôpital Charles Nicolle - sur RDV - Plateforme Doctolib - <https://www.doctolib.fr/hopital-public/rouen/chu-de-rouen-centre-de-vaccination-covid-vacci-covid-27>
- CH d'EU : sur RDV - 02 27 28 22 00

Samedi, 2 centres démarreront la vaccination à destination des professionnels concernés : le Centre Hospitalier Public du Cotentin sur son site de Cherbourg, tout comme le Groupe Hospitalier du Havre.

Lundi, 15 nouveaux centres de vaccination ouvriront :

- Calvados : CH de Lisieux / Clinique de Vire
- Eure : CH de Bernay / CH de Verneuil / CH de Gisors / CH Les Andelys
- Manche : Centre Hospitalier Public du Cotentin (site de Valognes) / CH Avranches Granville - site d'Avranches / CH Avranches Granville - site de Granville
- Orne : CH Flers / CH Mortagne
- Seine-Maritime : CH de Fécamp / CH d'Elbeuf (site du CHI Les Feugrais) / CH de Dieppe / CH de Lillebonne

Puis 1 autre dans le Calvados à compter de mardi à la Clinique Saint-Martin de Caen.

Cette liste sera mise à jour en continu sur le site internet de l'ARS Normandie et sur sante.fr

L'accélération dans les EHPAD

Comme annoncé, aujourd'hui, les EHPAD et USLD identifiés comme pilotes recevront leurs doses et pourront proposer dès ce week-end à leurs résidents, patients et professionnels volontaires de se faire vacciner :

- Calvados : EHPAD Le Florilège - Fleury sur Orne / EHPAD Les Chanterelles - Bretteville sur Laize / USLD CH Côte Fleurie - Site D'Equemauville - Honfleur
- Eure : EHPAD Villa Saint-Michel Charleval / USLD CH Verneuil-Sur-Avre
- Manche : EHPAD "René et Lucile Schmitt" - Cherbourg / EHPAD Arc-en-Sée - CH Avranches / USLD CHAG - Site Avranches / EHPAD "Lemperiere" - Cérences
- Orne : EHPAD "Les Grands Pres"- Bretoncelles / EHPAD Rés. du Houlme - Briouze / USLD CH de L'aigle
- Seine Maritime : USLD Arcadie de Boucicaut (CHU de Rouen, déjà commencé) / USLD Hôpital de Oissel (CHU Rouen, déjà commencé) / EHPAD Résidence du Duc D'Aumale - Aumale

Au cours des deux prochaines semaines, l'ensemble des EHPAD et USLD de la région sera progressivement livré* en vaccins :

- En plus des sites pilotes, dès aujourd'hui, les livraisons débutent pour 9 établissements accueillant des personnes âgées dans le Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne.
- La semaine prochaine, à compter de mardi, 243 EHPAD seront approvisionnés, selon le calendrier suivant :
 - o Mardi 12 : dans l'Eure et la Seine-Maritime
 - o Mercredi 13 : dans le Calvados, l'Eure et l'Orne
 - o Samedi 16 : dans le Calvados, l'Eure, l'Orne et la Seine-Maritime
- Puis 120 la semaine suivante :
 - o Mardi 19 : dans le Calvados
 - o Mercredi 20 : dans le Calvados
 - o Samedi 23 : dans la Manche

*Pour les EHPAD et les structures autonomes, l'usine de production livre les vaccins aux plateformes dépositaires du circuit pharmaceutique habituel (6 en France). Ces plateformes les livrent ensuite aux pharmacies de ville référentes des EHPAD et structures qui ne disposent pas d'une pharmacie interne, et directement aux pharmacies internes lorsqu'il y en a une dans l'établissement.